



Namur, le 17 novembre 2009
Communiqué de presse

**La Haute École de Namur et la Haute École Blaise Pascal
ont décidé de rédiger une *Proposition de fusion*
au 15 septembre 2010.**

**Ce document sera transmis au
Gouvernement de la Communauté française.**

**Si la proposition est acceptée,
la future haute école fusionnée s'appellera
Haute École Louvain Sud.**

Réunies ce lundi 16 novembre 2009, les Assemblées générales des ASBL de la Haute École Blaise Pascal et de la Haute École de Namur ont examiné les rapports des différents groupes de travail mis en place depuis plusieurs mois, la convention locale signée par les différentes parties, les avis des deux Conseils d'entreprise, les avis favorables des Organe de gestion et Conseils d'administration.

Ayant constaté qu'aucun obstacle majeur n'a été identifié, elles ont décidé d'entamer immédiatement la rédaction d'une *Proposition de fusion* de leurs institutions au 15 septembre 2010 et de transmettre celle-ci au Gouvernement de la Communauté française.

Ce projet, préparé depuis plus de deux années par de multiples collaborations efficaces mises en œuvre au sein d'une vingtaine de groupes de travail, a permis aux deux hautes écoles de mieux se connaître et de s'apprécier.

Le projet de fusion s'inscrit dans le cadre de l'élargissement de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de ses applications décrétales en Communauté française. Il participe à la construction, dans les zones concernées, d'un nouveau paysage de l'enseignement supérieur.

Cet élargissement s'accompagne d'une double préoccupation, résolument régionale : d'une part, assurer un enseignement supérieur de proximité privilégiant les implantations proches

des populations étudiantes ; d'autre part, ancrer et articuler les lieux d'enseignement avec les réalités socio-économiques des provinces où sont implantées les deux institutions. Cette fusion de deux hautes écoles du même réseau est aussi marquée par la volonté de poursuivre et d'intensifier les collaborations fructueuses initiées ces dernières années avec les institutions d'enseignement supérieur issues d'autres réseaux.

Les avantages pédagogiques de la fusion envisagée sont également nombreux. Citons notamment l'enrichissement des échanges entre les membres du personnel, le maintien, le renforcement et le développement d'une offre de formation de proximité, de qualité, à taille humaine, la mise en commun des compétences individuelles et institutionnelles.

L'offre de formation de la nouvelle haute école couvrira la plupart des domaines assurés par l'enseignement supérieur de type court, et s'enrichira des formations de type long (TL) dans les domaines social et technique :

- **Catégorie économique** : sections informatique de gestion, marketing, droit, comptabilité (options fiscalité et gestion) et secrétariat de direction
- **Catégorie paramédicale** : sections sage-femme et soins infirmiers, spécialisations (soins intensifs et aide médicale urgente, santé communautaire, salle d'opération¹)
- **Catégorie pédagogique** : sections normales préscolaire, primaire, secondaire (toutes les sous-sections sauf arts plastiques), normale technique (sous-section économie familiale et sociale) et spécialisation (orthopédagogie)
- **Catégorie sociale** : sections assistant(e) social(e), gestion des ressources humaines, bibliothécaire-documentaliste, ingénierie et action sociales (TL)²
- **Catégorie technique** : section informatique et système : finalités automatique et technologie de l'informatique et section électromécanique : finalité électromécanique et maintenance, et ingénieur en sciences industrielles, finalités : automatisation et électromécanique (TL)

La fusion permettra un certain nombre de collaborations matérielles et d'économies d'échelle : achat groupé de matériel et autres fournitures, accroissement des possibilités d'obtention de subventions, y compris européennes, pour mener à bien les missions dévolues à un enseignement supérieur de qualité.

Ce même jour, les deux Assemblées ont choisi le nom de la nouvelle haute école, en accord avec les autorités de l'UCL : *Haute Ecole Louvain Sud*, en abrégé « Louvain Sud ». Ce choix unanime est fondé sur le souci qu'ont nos institutions de manifester clairement leur vision d'avenir et leur volonté forte d'appartenance au *Pôle Louvain*.

Contacts :

Nicolas Van den Bossche
Service Communication HE de Namur
081 46 85 16 - 0473 86 02 26 - nicolas.vandenbossche@henam.be

Anne-Sophie Vandevoorde
Service Communication HE Blaise Pascal
063 24 51 89 - 0474 57 95 69 - anne-sophie.vandevoorde@hebp.be

¹ En co-organisation avec la Haute Ecole de la Province de Namur, de même que *gériatrie et psychogériatrie*.

² En co-organisation avec la Haute Ecole Louvain en Hainaut